



PREFET DU FINISTERE

signalé

Service interministériel de défense
Et de protection civiles (SIDPC)

**OBJET : FANION ORANGE : RISQUE DE COUPURE ELECTRIQUE
(DELESTAGE) EN CAS D'ALEA DEFAVORABLE**

DATE : Quimper, le lundi 21 janvier 2019

Destinataires : listings GALA méls : « délestage » et « toutes mairies »

SOUS-PREFECTURES
PREFECTURE (membres du corps préfectoral ; SIDPC ;
SIDSIC ; DRH3M – BBLM ; bureau communication)
PREMAR (OCR ; COM H24) / CECLANT
DMD
Mmes et MM les maires du département
Mmes et M les présidents d'EPCI
M le président de l'AMF
CONSEIL DEPARTEMENTAL
CONSEIL REGIONAL
Procureurs de la République
Maison d'arrêt de Brest
ARS : ARS Bretagne et DD29
BASE HELICO
CEDRE
Centre du DEMINAGE
CCI et chambre d'agriculture
CODIS
DDSP (direction et CIC)
Douanes
DIRO (CIGT)
DIRM
DSAC-Ouest et aéroports de Brest / Ouessant / Quimper /
Morlaix
GENDARMERIE (GGD et CORG)
GENDARMERIE DES TRANSPORTS AERIENS
DDTM (direction ; SRS ; permanence cadre ; DML ; SEB)
UD-DREAL
UD-DIRECCTE
DDCS

DDPP
DDFIP
DSDEN
SAMU et CHRU / CHIC
ADRASEC : 02.98.80.07.31
Associations de secourisme
DIRM

Opérateurs

METEO France (CMIRO et CMT Guipavas)
GRDF
ORANGE
SNCF
EAU DU PONANT
La Poste
KEOLIS
Sites SEVESO dotés de PPI

Copie pour information

COZ
RTE
ENEDIS 29
DREAL Bretagne
ARS Bretagne (CORSSI et DD29)

Au regard des conditions climatiques prévisionnelles, des capacités de d'offre sur le réseau et des prévisions de consommation estimées sur la base des températures annoncées par Météo-France,

**Le dispositif d'alerte graduée de RTE est portée au stade du « FANION ORANGE ».
La vigilance renforcée prend effet le mardi 22 janvier 2019 à 07h.**

En effet, cette période est marquée par une **hausse prévisionnelle de la consommation électrique compte tenu de la baisse marquée des températures (parfois négatives le matin et en-deçà des normales saisonnières).**



Rappel sur la définition des fanions

vert : « situation sans risque particulier »
jaune : « 1ères contraintes sur le système (froid, indisponibilité de production) »
orange : « risque de délestage si aléa défavorable »
rouge : « risque fort de délestage même sans aléa »

Je tenais à vous en aviser afin que vous

-puissiez prévenir vos partenaires,

-réduire votre consommation d'électricité

- et prendre vos dispositions (test de votre groupe électrogène ; vérification de la quantité contenue dans son réservoir de carburant, ...).

- Les consignes de comportement diffusées par RTE sont par ailleurs sur le site internet <http://www.ecowatt-bretagne.fr/>

QUIMPER, le 21 janvier 2019

POUR LE PREFET,

LE SOUS-PREFET, DIRECTEUR DE CABINET,


Martin Lesage